



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 11 avril 2012 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, madame la conseillère Denise Laferrière et monsieur le conseiller Alain Riel formant quorum du comité.

Sont également présents, messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M<sup>c</sup> Suzanne Ouellet, greffier et M<sup>c</sup> Andrée Loyer, greffier adjoint.

Sont absents, messieurs les conseillers Denis Tassé et Luc Montreuil.

**CE-2012-464**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 14 ET 21 MARS 2012 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 20 MARS 2012**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 14 et 21 mars 2012 ainsi que de la séance spéciale tenue le 20 mars 2012 a été remise aux membres du comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adopte les procès-verbaux comme soumis.

Adoptée

**CE-2012-465\***

**RÈGLEMENT NUMÉRO 709-2012 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 2 750 000 \$ POUR RÉALISER DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE SURFACE ET D'EMBELLISSEMENT DE RUES AU CENTRE-VILLE DE GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 709-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 2 750 000 \$ pour réaliser des travaux d'aménagement de surface et d'embellissement de rues au centre-ville de Gatineau.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

**CE-2012-466\***

**RÈGLEMENT NUMÉRO 690-2012 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 2 887 500 \$ POUR FINANCER LA PARTICIPATION DE LA VILLE DE GATINEAU AU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC 2011**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 690-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 2 887 500 \$ pour financer la participation de la Ville de Gatineau au programme AccèsLogis Québec 2011.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2012-467

**AUTORISER LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE L'OUTAOUAIS À FAIRE EXÉCUTER DES TRAVAUX HORS DES PÉRIODES PERMISES LE LONG DU CORRIDOR RAPIBUS, ENTRE LE BOULEVARD DE LA GAPPE ET LA MONTÉE PAIEMENT, DANS LE CADRE DU PROJET RAPIBUS (LOT 22)**

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux d'installation d'environ 70 boucles de détection véhiculaire aux feux de circulation situés le long du boulevard Maloney Ouest doivent débiter sous peu dans le cadre du projet Rapibus;

**CONSIDÉRANT QUE** ces travaux nécessiteront la fermeture complète de chacune des voies de circulation touchées par l'intervention, et ce, pour les intersections de la Gappe et de Turin, Maloney et de la Savane, Maloney et de l'Alliance, Maloney et Bellehumeur, Maloney et de l'Hôpital, Maloney et de la Cité, Maloney et Paiement;

**CONSIDÉRANT QUE** la circulation devra se faire à contresens sur le boulevard Maloney durant les travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** ces travaux auront des répercussions importantes sur la circulation;

**CONSIDÉRANT QU'**afin de minimiser l'impact sur la circulation, la Société de transports de l'Outaouais demande l'autorisation de faire effectuer ces travaux de nuit, soit entre 21 h 30 et 5 h;

**CONSIDÉRANT QUE** ces travaux devraient se tenir durant plusieurs nuits au cours du mois de mai 2012;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la Ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, soit du lundi au samedi entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif;

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux seront réalisés de nuit, soit hors des périodes permises par le règlement 44-2003 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise la Société de transport de l'Outaouais à faire réaliser des travaux d'installation de boucles de détection véhiculaires pour feux de circulation le long du corridor Rapibus, entre le boulevard de la Gappe et la montée Paiement, dans le cadre du projet Rapibus (lot 221), et ce, pour une période approximative d'environ 1 mois à compter du 7 mai 2012.

Ce comité demande à la Société de transport de l'Outaouais de communiquer efficacement à la population et aux commerçants la nature des entraves, les routes alternatives pour les différents usagers ainsi que les dates précises des interventions

Adoptée

CE-2012-468\*

**RÈGLEMENT NUMÉRO 706-2012 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 825 000 \$ POUR PAYER LES HONORAIRES PROFESSIONNELS ET LES TRAVAUX DU PROJET DE BOUCLAGE DE CONDUITES D'EAU POTABLE ENTRE LES SECTEURS DE GATINEAU ET DE MASSON-ANGERS - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LA RIVIÈRE-BLANCHE ET DE MASSON-ANGERS - YVON BOUCHER ET LUC MONTREUIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 706-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 825 000 \$ pour payer les honoraires professionnels et les travaux pour le projet de bouclage de conduites d'eau potable entre les secteurs de Gatineau et de Masson-Angers.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2012-469\*

**RÈGLEMENT NUMÉRO 707-2012 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 23 700 000 \$ POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DU SECTEUR DE BUCKINGHAM - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 707-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 23 700 000 \$ pour la réalisation des travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Buckingham.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2012-470

**SOUMISSION 2012 SI 109 - FOURNITURE DE JEUX D'EAU - PARC ROBERT-STEWART - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la soumission de la firme Les Entreprises Formes et Jeux P.E.B. inc., 17999, J-A Bombardier, Mirabel, Québec, J7J 2H8, pour la fourniture de jeux d'eau au parc Robert-Stewart, le tout au montant de 64 987,09 \$, incluant les taxes, et désigne ce dernier comme fournisseur exclusif auprès duquel devra s'approvisionner l'entrepreneur responsable des travaux d'aménagement pour acquérir les jeux d'eau, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 29 février 2012, cette dernière ayant obtenu le plus haut pointage conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CE-2003-1411 en date du 8 octobre 2003.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30445-027-22369	62 160,95 \$	Aménagement de parcs - Parcs - Station de pompage
04-13493	2 826,14 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-471

**SOUMISSION 2012 SP 028 - MISE AUX NORMES DE LA VENTILATION - CENTRE DE SERVICES DE HULL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Barette et Bernard Combustion inc., 36, rue de Varennes, porte 1, Gatineau, Québec, J8T 0B6, pour la mise aux normes de la ventilation du centre de services de Hull, pour un montant total de 298 000 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 8 mars 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11027-001-22370	79 390,52 \$	Contrôle à distance pour les équipements CVCA CVCA - Centre de services de Hull
11-11013-001-22371	205 650,14 \$	Centre de services de Hull - Mise aux normes de la ventilation - Ventillation
04-13493	12 959,34 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-472

**SOUSSION 2012 SP 007 - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - BASSIN TOURAINE, PHASE 3 - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Pronex Excavation inc. 346, rue Hambord, suite 320, Lachute, Québec, J8H 3P6, pour la réfection des services municipaux - Bassin Touraine, phase 3, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 1 786 688,79 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 1<sup>er</sup> mars 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30673-013-22372	271 610,22 \$	Réfection et amélioration des réseaux d'égouts et d'aqueduc - PIQM - Rues d'Auvergne et de Reims - Égouts
06-30673-014-22373	350 000,00 \$	Réfection et amélioration des réseaux d'égouts et d'aqueduc - PIQM - Rues d'Auvergne et de Reims - Aqueduc
06-30674-025-22374	602 292,55 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier - PIQM - Gatineau - Touraine Phase 3B - Rues d'Auvergne et de Reims
06-30640-016-22375	485 087,00 \$	Travaux de réfection - Égouts et aqueduc - Égouts - Bassin Touraine, phase 3
04-13493	77 699,02 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-473  
Abrogée par la  
résolution numéro  
CE-2012-561

**SOUSSION 2011 SP 331 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - STABILISATION DES BERGES DU RUISSEAU DESJARDINS, AU SUD DE LA RUE DE LA PLAINE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme BPR-Infrastructure inc., 4, rue de la Baie, bureau 200, Gatineau, Québec, J8T 3H3, pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils dans le cadre du projet de stabilisation des berges du ruisseau Desjardins, au sud de la rue de la Plaine, et ce, pour un montant total approximatif de 47 714,63 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 19 décembre 2011, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

Ce comité autorise la firme BPR-Infrastructure inc. à présenter, pour approbation, tous les documents se rapportant à ces travaux, aux autorités compétentes en la matière.

Ce comité autorise la firme BPR-Infrastructure inc. à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12004-014-22376	45 639,63 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, aqueduc, égouts - Inondations - Stabilisation du ruisseau Desjardins
04-13493	2 075,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-474

**SOUSSION 2012 SI 072 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - ÉTUDE D'AVANT-PROJET - RÉFECTION DU PILIER CENTRAL DU PONT BOYCE - SECTEUR DE GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Dessau inc., 900, boulevard de la Carrière, bureau 100, Gatineau, Québec, J8Y 6T5, pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour l'étude d'avant-projet – Réfection de la pile centrale du pont Boyce – Secteur de Gatineau, pour un montant total approximatif de 35 929,69 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 22 février 2012, et ce, étant la seule soumission ayant obtenu la note de 70 après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12003-003-22377	34 367,19 \$	Programme de réfection des ponts et ouvrages d'art - Pont Boyce - Étude avant-projet
04-13493	1 562,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-475

**SOUSSION 2012 SI 015 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES ATELIERS MUNICIPAUX - SECTEUR DE GATINEAU**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Genivar inc., 500, boulevard Gréber, 3<sup>e</sup> étage, Gatineau Québec, J8T 7W3, pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour l'optimisation énergétique des ateliers municipaux – Secteur de Gatineau, pour un montant total de 40 586,18 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 13 février 2012, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12012-003-22378	38 821,18 \$	Honoraires professionnels - Édifices et électricité - Honoraires professionnels - Optimisation énergétique - Ateliers de Gatineau
04-13493	1 765,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-476**

**SOUSSION 2012 SP 099 - ARÉNA BARIBEAU - RÉFECTION DE LA TOITURE -  
PROJET 11-049 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - SYLVIE GONEAU**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat la firme Rolland Boudreault 2413-2276 Québec inc., 660, rue Auguste-Mondoux, Gatineau, Québec, J9J 3K3, pour la réfection de la toiture de l'aréna Baribeau, pour un montant total de 175 394,36 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 15 mars 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12006-004-22379	167 766,86 \$	Enveloppe annuelle des travaux de remplacement de toitures - Aréna Baribeau - Réfection de la toiture
04-13493	7 627,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-477**

**SOUSSION 2012 SP 006 - USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE -  
RÉFECTION DE LA TOITURE - PROJET 11-042 - DISTRICT ÉLECTORAL DU  
LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Les Toitures Marcel Raymond et fils inc., 1880, chemin Pink, Gatineau, Québec, J9J 3N7, pour la réfection de la toiture de l'usine de production d'eau potable du secteur de Gatineau, pour un montant total de 269 880 00 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 15 mars 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12006-002-22380	258 143,54 \$	Enveloppe annuelle des travaux de remplacement de toitures - Usine de traitement d'eau - Réfection de la toiture
04-13493	11 736,46 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-478\*

**ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2012 ET APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU 2011**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de la nouvelle stratégie québécoise d'économie d'eau potable, toutes les municipalités doivent produire un rapport annuel sur la gestion de l'eau avant le 1<sup>er</sup> avril;

**CONSIDÉRANT QUE** ce rapport doit être présenté au conseil et adopté par ce comité avant le 1<sup>er</sup> avril de chaque année;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a obtenu d'excellents résultats suite à ses nombreuses interventions depuis 2006, obtenant ainsi une consommation moyenne de 437 l / pers / jour, ce qui la place dans le premier quartile canadien;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville souhaite poursuivre ses efforts et se donner les moyens d'obtenir des informations manquantes :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'approuver le Rapport annuel sur la gestion de l'eau 2011 ainsi que le Plan d'action 2012 proposé par les services.

Le Service de l'environnement est autorisé à transmettre au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le rapport annuel sur la gestion de l'eau 2011.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2012-479\*

**FONDS VERT 2012 - SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS (SAUF ORGANISMES SCOLAIRES)**

**CONSIDÉRANT QUE** la politique ENV-2011-001 a été élaborée afin d'encadrer l'utilisation et la gestion du Fonds vert, une enveloppe de subventions qui soutient des projets qui doivent permettre à la Ville de Gatineau d'atteindre ses objectifs fixés dans la Politique environnementale;

**CONSIDÉRANT QU'**un comité a analysé, évalué et proposé pour subvention 20 projets sur les 40 projets reçus :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'approuver les subventions proposées pour les 20 projets proposés dans le volet *Organismes à but non-lucratif et publics (sauf organismes scolaires)*, comme décrit à l'annexe 1 ci-jointe et faisant partie intégrante de la résolution, pour un montant total de 285 048 \$, et de mandater la directrice du Service de l'environnement pour signer les protocoles d'entente avec les organismes et assurer le suivi de chacun de ces dossiers.

Le trésorier est autorisé à puiser à même la réserve, Fonds vert la somme de 150 000 \$ et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-47200-972	285 048 \$	Fonds vert - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
03-13200	150 000 \$		Surplus affecté - Subventions
02-47200-972		150 000 \$	Fonds vert - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2012.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

**CE-2012-480**

**SUBVENTION DE 2 000 \$ - COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE - GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS ET NETTOYAGE DES BERGES 2011, 2012 ET 2013**

**CONSIDÉRANT QUE** la Politique environnementale de la Ville de Gatineau prévoit des activités annuelles de nettoyage des berges;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau a organisé un grand ménage de printemps et un nettoyage des berges en 2011 et organisera les mêmes activités en 2012 et 2013;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission de la capitale nationale désire collaborer au projet de nettoyage des berges proposé par la Ville de Gatineau :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le maire, ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente avec la Commission de la capitale nationale qui définit les termes et les conditions de l'entente entre la Ville de Gatineau et la Commission de la capitale nationale pour l'organisation du Grand ménage du printemps et du nettoyage des berges 2011, 2012 et 2013.

Il est de plus résolu de mandater le greffier à transmettre au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire tous les documents utiles pour obtenir un décret d'exclusion autorisant la Ville de Gatineau à conclure une entente avec la Commission de la capitale nationale.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Adoptée

**CE-2012-481**

**SUBVENTION DE 1 000 \$ - PROJETS SAINT-LAURENT - PLANTATION AU PARC DU VALLON**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau désire planter des arbres au parc du Vallon et ainsi accroître la biodiversité du corridor de la Vigne;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Projets Saint-Laurent désire soutenir la Ville de Gatineau dans son effort de plantation :



**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise la directrice du Service de l'environnement à signer le protocole d'entente avec Projets Saint-Laurent qui définit les termes et les conditions de l'entente entre la Ville de Gatineau et l'organisme pour la plantation de 500 arbres sur le territoire de la ville de Gatineau.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Adoptée

CE-2012-482

**ACQUISITION D'UNE PARTIE DU LOT 4 362 195 (FUTUR LOT 4 727 449) AU CADASTRE DU QUÉBEC - MESSIEURS PARENTEAU ET LARABIE - CHEMIN DU FER-À-CHEVAL - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Alain Parenteau, monsieur Jean-Louis Parenteau et monsieur Gérald Larabie sont propriétaires du lot 4 362 195 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, lequel fait l'objet d'une opération cadastrale dans le but de créer le futur lot 4 727 449 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, d'une superficie de 54,3 m<sup>2</sup>;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre des travaux de stabilisation du chemin du Fer-à-cheval, la Ville de Gatineau doit procéder à l'acquisition d'une partie du lot 4 362 195 (futur lot 4 727 449) au cadastre du Québec d'une superficie de 54,3 m<sup>2</sup>;

**CONSIDÉRANT QUE** les négociations entre le Service de la gestion des biens immobiliers et les propriétaires ont permis de conclure une entente de gré à gré et ces derniers ont signé le 23 décembre 2011 une promesse de cession au montant de 8 000 \$, plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** la valeur marchande de la parcelle requise est établie à 8 000 \$ par monsieur Stéphane Blais, É.A., dans un rapport d'évaluation en date du 25 octobre 2011;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à cette transaction :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- autorise l'acquisition d'une partie du lot 4 362 195 (futur lot 4 727 449) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, d'une superficie de 54,3 m<sup>2</sup>, et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et autres conditions stipulées dans la promesse de cession négociée et dûment signée le 23 décembre 2011 par les propriétaires, pour un montant total de 8 000 \$, plus les taxes applicables;
- autorise le Service de la gestion des biens immobiliers à prolonger tout délai de signature de l'acte de vente, si requis, aux termes et conditions énoncés dans la promesse de cession faisant l'objet de la présente;
- mandate le Service du greffe à préparer l'acte de vente en découlant.

Le maire ou en son absence le maire-suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins des présentes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30440-022-22367	8 798 \$	Amélioration du réseau routier - Programme asphaltage - Chemin de gravier
04-13493	400 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-483

**ACQUISITION D'UNE PARTIE DES LOTS 2 470 253 (FUTUR LOT 4 727 452) ET 2 470 926 (FUTUR LOT 4 727 454) - ROBERT LAVIGNE ET NICOLE JEAN - CHEMIN DU FER-À-CHEVAL - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Robert Lavigne et madame Nicole Jean sont propriétaires d'une partie des lots 2 470 253 (futur lot 4 727 452) d'une superficie de 94,3 m<sup>2</sup> et 2 470 926 (futur lot 4 727 454) d'une superficie de 128,2 m<sup>2</sup>, au cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Papineau, en bordure du chemin du Fer-à-cheval dans le secteur de Masson-Angers;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre des travaux de stabilisation du chemin du Fer-à-cheval, la Ville de Gatineau doit procéder à l'acquisition d'une partie des lots 2 470 253 (futur lot 4 727 452) d'une superficie de 94,3 m<sup>2</sup> et 2 470 926 (futur lot 4 727 454) d'une superficie de 128,2 m<sup>2</sup> pour un total de 222,5 m<sup>2</sup>;

**CONSIDÉRANT QUE** les négociations entre le Service de la gestion des biens immobiliers et les propriétaires ont permis de conclure une entente de gré à gré et ces derniers ont signé une promesse de cession le 17 janvier 2012, au montant de 35 000,00 \$, plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** la valeur marchande des parcelles requises est établie à 35 000,00 \$ par monsieur Stéphane Blais, É.A., dans un rapport d'évaluation en date du 25 octobre 2011;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à cette transaction :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- autorise l'acquisition d'une partie des lots 2 470 253 (futur lot 4 727 452) et 2 470 926 (futur lot 4 727 454) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, d'une superficie totale de 222,5 m<sup>2</sup> et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et autres conditions stipulées dans la promesse de cession négociée et dûment signée par les propriétaires le 17 janvier 2012, pour un montant total de 35 000,00 \$ plus les taxes applicables;
- autorise le Service de la gestion des biens immobiliers à prolonger tout délai de signature de l'acte de vente, si requis, aux termes et conditions énoncés dans la promesse de cession faisant l'objet de la présente;
- mandate le Service du greffe à préparer l'acte de vente en découlant.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins des présentes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30440-022-22368	38 491,25 \$	Amélioration du réseau routier - Programme asphaltage - Chemin de gravier
04-13493	1 750,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-484

**SOUSSION 2012 SI 116 - ACHAT DE SEMENCE ET DE FERTILISANT POUR GAZON DE TERRAINS SPORTIFS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Compagnie Otto Jangl ltée, 294, rang St-Paul, Sherrington, Québec, J0L 2N0, pour l'achat de semence et de fertilisant pour gazon de terrains sportifs, selon les prix unitaires apparaissant à la formule de soumission, et ce, pour un montant approximatif de 37 922,15 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 12 mars 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71420-628-22381	36 273,00 \$	Entretien des parcs et aménagements - Produits d'horticulture
04-13493	1 649,15 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-485

**SOUSSION 2012 SI 085 - ENLÈVEMENT, REMPLACEMENT ET RÉPARATION DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Les glissières de sécurité J.T.D. inc., 116, rue Principale, Val-Alain, Québec, G0S 3H0, pour l'enlèvement, le remplacement et la réparation de glissières de sécurité, selon les prix unitaires apparaissant à la formule de soumission, et ce, pour un montant approximatif de 59 384,59 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 12 mars 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31520-521-22382	56 802,09 \$	Signalisation - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	2 582,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-486

**SOUSSION 2012 SP 048 - LOCATION DE QUATRE COMPACTEURS À ASPHALTE (SANS OPÉRATEUR)****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Hewitt Équipement Limitée, 5001, route Transcanadienne, Pointe-Claire, Québec, H9R 1B8, pour la location de quatre compacteurs à asphalte (sans opérateur) pour un montant total 96 551,95 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée en date du 5 mars 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

La période de location sera d'une durée de trente-six mois débutant le 15 avril 2012.

Le trésorier est autorisé à effectuer les mensualités au nom de Les Services Financiers Caterpillar Limitée.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années 2013, 2014 et 2015, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-31210-515-22383	30 784,37 \$	Rues pavées - Location - Machinerie, véhicules
04-13493	1 399,61 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-487

**SOUSSION 2012 SP 091 - REJET DE SOUSSION - ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE LEVAGE ET DE PONTS ÉLEVATEURS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Division de l'approvisionnement a lancé, le 14 février 2012, un appel d'offres public pour l'entretien des équipements de levage et de ponts élévateurs;

**CONSIDÉRANT QU'**une soumission a été reçue avant la date et l'heure limites de dépôt des soumissions et que cette dernière n'était pas accompagnée de l'attestation de Revenu Québec, comme requis;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujetti à la procédure d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par le comité exécutif, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité rejette la seule soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres 2011 SP 091 et autorise du Service des finances, la Division de l'approvisionnement à procéder au lancement d'un nouvel appel d'offres pour l'entretien des équipements de levage et ponts élévateurs.

Adoptée

CE-2012-488\*

**RÈGLEMENT NUMÉRO 708-2012 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 933 000 \$ POUR L'ACHAT D'UN VÉHICULE ET D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS DESTINÉS AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DANS LE CADRE DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 708-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 933 000 \$ pour l'achat d'un véhicule et d'équipements spécialisés destinés au Service de sécurité incendie dans le cadre du schéma de couverture de risques en incendie.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2012-489

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 9 – 46 683,51 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 12 – 562 203,23 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 10 – 8 551,86 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 11 – 128 985,51 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 9, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 12, la liste des réquisitions numéro 10 ainsi que la liste des embauches numéro 11 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 9	Pièces de comptes à payer	46 683,51 \$	19 au 23 mars 2012
Liste PD numéro 12	Pièces de comptes à payer	562 203,23 \$	19 au 23 mars 2012
Liste des réquisitions numéro 10	Pièces de comptes à payer	8 551,86 \$	19 au 23 mars 2012
Liste des embauches numéro 11	Embauche de personnel temporaire	128 985,51 \$	12 au 16 mars 2012

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-490

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 10 – 15 261,19 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 13 – 558 994,54 \$ AINSI QUE LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 11 – 10 579,05 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 10, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 13 ainsi que la liste des réquisitions numéro 11:

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 10	Pièces de comptes à payer	15 261,19 \$	26 au 30 mars 2012
Liste PD numéro 13	Pièces de comptes à payer	558 994,54 \$	26 au 30 mars 2012
Liste des réquisitions numéro 11	Pièces de comptes à payer	10 579,05 \$	26 au 30 mars 2012

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-491 ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-11 – 444 899,48 \$ - PÉRIODE DU 15 AU 21 MARS 2012**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-11 d'un montant de 444 899,48 \$ pour la période du 15 au 21 mars 2012.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-492 ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-12 POUR UN MONTANT TOTAL DE 790 804,21 \$ - PÉRIODE DU 22 AU 28 MARS 2012**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-12 d'un montant de 790 804,21 \$ pour la période du 22 au 28 mars 2012.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-493 SOUMISSION 2012 SP 070 - FOURNITURE D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET DE VÊTEMENTS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Riobec Sécurité inc., 160, rue d'Edmonton, Gatineau, Québec, J8Y 3S6, pour la fourniture d'équipement de protection individuelle et de vêtements, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant annuel approximatif de 85 354,57 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 12 mars 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée d'une année avec la possibilité de le prolonger pour deux périodes additionnelles d'un an. Après la première année, s'il y a lieu, les prix seront révisés selon l'indice des prix à la consommation.

Les fonds à cette fin seront pris aux divers postes budgétaires d'inventaire.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-494 FERMETURE COMPLÈTE DU BOULEVARD DE LUCERNE, ENTRE LA RUE BOUDRIA ET LE CHEMIN VANIER - MARCHÉ DE L'ESPOIR (SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES - OUTAOUAIS) - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE DESCHÊNES ET DE HULL-VAL-TÉTREAU - ALAIN RIEL ET DENISE LAFERRIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne de la sclérose en plaques - Section Outaouais, a adressé une demande au Service de police afin de fermer le boulevard de Lucerne, entre la rue Boudria et le chemin Vanier, pour y tenir la Marche de l'eSPoir;

**CONSIDÉRANT QUE** cette activité en est à sa 13<sup>e</sup> année;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de police et le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés sont en accord avec la fermeture du boulevard de Lucerne, entre la rue Boudria et le chemin Vanier, pour la tenue de la Marche de l'eSPoir, et ce, de 10 h à 12 h le dimanche 29 avril 2012;

**CONSIDÉRANT QUE** cette fermeture de rue rendra sécuritaire l'activité mentionnée pour les participants et n'occasionnera pas de détours majeurs pour les automobilistes;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de police sera responsable des opérations de fermeture de rue et que, par conséquent, aucune signalisation ne sera requise :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la fermeture complète du boulevard de Lucerne, entre la rue Boudria et le chemin Vanier, dans le cadre de l'événement de la Marche de l'eSPoir organisée par la Société canadienne de la sclérose en plaques - Section Outaouais, et ce, selon les conditions suivantes :

- Assurer un nombre suffisant d'adultes portant une veste de circulation orange au niveau de la sécurité, en support aux effectifs policiers;
- Assurer un accès pour les véhicules d'urgence en tout temps durant l'événement;
- Ramasser les ordures engendrées par cet événement et nettoyer les lieux après l'événement;
- Assumer les frais des dommages causés à la propriété de la Ville de Gatineau;
- Dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et s'engager à détenir une police d'assurance responsabilité civile pour un montant minimum de 3 000 000 \$ qui identifie la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle et à fournir à la Division des loisirs, des sports et du développement des communautés du centre de services de Hull, avant la tenue de l'événement, un certificat d'assurance confirmant la souscription de l'assurance exigée.

Adoptée

CE-2012-495

**NOMINATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER LUC MONTREUIL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte :

- la nomination de monsieur le conseiller Luc Montreuil au Conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités;
- de rembourser les frais pouvant découler de cette autorisation, et ce, sur présentation de pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-11100 – Conseil municipal, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-496

**SUBVENTION DE 100 \$ - CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL 2880 GATINEAU - ORGANISATION DE LA FÊTE DE LA FAMILLE – 11 MAI 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - PATSY BOUTHILLETTE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb, conseil 2880 Gatineau, C. P. 692, 139, rue Racine, Gatineau, Québec, J8P 8B5, à titre de subvention pour l'organisation de la fête de la famille le 11 mai 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-497

**SUBVENTION DE 100 \$ - POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU - GALA SPORTIF – 2 MAI 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de la Polyvalente Nicolas-Gatineau, 360, boulevard La Vérendrye, Gatineau, Québec, J8P 6K7, à titre de subvention pour le Gala sportif le 2 mai 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-498

**SUBVENTION DE 100 \$ - VENT DANS LES LETTRES - TRANSPORT DES PARTICIPANTS - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - LUC ANGERS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de Vent dans les lettres, 365, boulevard Gréber, pièce 107, Gatineau, Québec, J8T 5R3, à titre de subvention pour le transport des participants.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée



CE-2012-499

**SUBVENTION DE 200 \$ - FONDATION CANADIENNE DU REIN - LA MARCHE DE LA FONDATION CANADIENNE DU REIN – 27 MAI 2012 - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de La Fondation canadienne du rein, à l'attention de madame Nicole Boudreau, C. P. 89027, succursale Cité-des-Jeunes, 207, boulevard du Mont-Bleu, Gatineau, Québec, J8Z 3G3, à titre de subvention pour la Marche de la Fondation canadienne du rein qui se tiendra le 27 mai 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-500

**SUBVENTION DE 250 \$ - SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER - LE RELAIS POUR LA VIE – 15 JUIN 2012 - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de la Société canadienne du cancer, 15, rue Buteau, bureau 105, Gatineau, Québec, J8Z 1Z4, à titre de subvention dans le cadre de l'événement Le Relais pour la vie le 15 juin 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79946-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79943-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-501

**SUBVENTION DE 300 \$ - CERCLE DE FERMIERES MASSON-ANGERS - ACTIVITÉS 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre du Cercle de Fermières Masson-Angers, à l'attention de madame Rita Beauchamp, présidente, 802, rue Charette, Gatineau, Québec, J8L 2Z1, à titre de subvention pour les activités 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	300 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-502**      **SUBVENTION DE 300 \$ - GROUPE SCOUT DE MASSON-ANGERS INC. - CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2012 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre du Groupe scout de Masson-Angers inc., à l'attention de madame Michèle Blais, trésorière, 1154, rue de Neuville, Gatineau, Québec, J8M 2C2, à titre de subvention pour la campagne de financement 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79948-972	100 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-503**      **SUBVENTION DE 325 \$ - CLUB D'ÂGE D'OR ET VIACTIVE ST-JEAN-DE-BRÉBEUF DE GATINEAU - SOIRÉE DE DANSE DE FIN D'ANNÉE - 5 MAI 2012 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 325 \$ à l'ordre du Club d'Âge d'Or et ViActive St-Jean-de-Brébeuf de Gatineau, 448, rue de Pointe-Gatineau, Gatineau, Québec, J8T 2B7, à titre de subvention pour une soirée de danse de fin d'année le 5 mai 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour- de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79945-972	25 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac- Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-504**      **SUBVENTION DE 350 \$ - CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE RELAIS DE LA LIÈVRE-SEIGNEURIE - REMISE DE DIPLÔMES D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES - MEMBRES DU CONSEIL - 28 AVRIL 2012**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre du Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie, à l'attention de monsieur Michel Gobeil, 584, rue Maclaren Est, Gatineau, Québec, J8L 2W2, à titre de subvention pour la soirée annuelle de la remise de diplômes d'études professionnelles qui aura lieu le 28 avril 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79948-972	100 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac- Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-505**

**SUBVENTION DE 350 \$ - UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS POUR LE PROJET DÉFI-NISSANT LE 25 MAI 2012 POUR LES ÉCOLES DU NOUVEAU-MONDE, LE TREMPLIN, LA SOURCE ET TROIS-SAISONS - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE POINTE-GATINEAU ET DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - LUC ANGERS ET PATSY BOUTHILLETTE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre de l'Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais, 394, boulevard Maloney Ouest, local 102, Gatineau, Québec, J8P 7Z5, à titre de subvention pour le projet Défi-nissant le 25 mai 2012 pour les écoles du Nouveau-Monde, Le Tremplin, La Source et Trois-Saisons.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	250 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour- de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers – De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-506**

**SUBVENTION DE 400 \$ - SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER - LE RELAIS POUR LA VIE – 15 JUIN 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE SAINT-RAYMOND-VANIER - PIERRE PHILION**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de la Société canadienne du cancer – Division du Québec, à l'attention de madame Julie Jean, 15, rue Buteau, bureau 105, Gatineau, Québec, J8Z 1V4, à titre de subvention pour le Relais pour la vie qui se tiendra le 15 juin 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	400 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-507

**SUBVENTION DE 425 \$ - AVENUE DES JEUNES - 20<sup>E</sup> ÉDITION DE L'OPÉRATION TIRELIRES – 12 AVRIL 2012 - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 425 \$ à l'ordre de l'Avenue des Jeunes, à l'attention de madame Geneviève Boulanger, 10, rue Bériault, Gatineau, Québec, J8X 1A3, à titre de subvention pour la 20<sup>e</sup> édition de l'Opération Tirelires qui se tiendra le 12 avril 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79937-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier – Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière – De Hull–Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79943-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	25 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac- Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-508

**SUBVENTION DE 500 \$ - ASSOCIATION DE BASEBALL AMATEUR DES DEUX-RIVES - TOURNOI PROVINCIAL BANTAM MAXIME LEBLANC – 10 AU 15 JUILLET 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de l'Association de baseball amateur des Deux-Rives, à l'attention de monsieur Marco Allain, 112-A, rue des Beaumiers, Gatineau, Québec, J8M 1S4, à titre de subvention pour l'organisation du tournoi provincial Bantam Maxime LeBlanc qui se déroulera du 10 au 15 juillet 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79947-972	500 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-509

**SUBVENTION DE 500 \$ - LES CUISSES OR DE L'OUTAOUAIS - PARTICIPATION D'ATHLÈTES GATINOIS AU CHAMPIONNAT JUNIOR PAN AMÉRICAIN EN CYCLISME AU GUATEMALA – 22 AU 30 AVRIL 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de Les Cuisses Or de l'Outaouais, 6, rue des Flandres, unité 13, Gatineau, Québec, J8T 6N5, à titre de subvention pour la participation d'athlètes gatinois au championnat Pan Américain en cyclisme au Guatemala du 22 au 29 avril 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79939-972	500 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-510

**SUBVENTION DE 500 \$ - LOISIR SPORT OUTAOUAIS POUR LA 22<sup>E</sup> ÉDITION DU GALA LOISIR SPORT OUTAOUAIS LE 6 JUIN 2012 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de Loisir sport Outaouais, 394, boulevard Maloney Ouest, bureau 102, Gatineau, Québec, J8P 7Z5, à titre de subvention pour la 22<sup>e</sup> édition du Gala Loisir sport Outaouais le 6 juin 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-511

**SUBVENTION DE 825 \$ - BUREAU RÉGIONAL D'ACTION SIDA - CAMPS D'ÉTÉ ET D'HIVER 2012 - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 825 \$ à l'ordre du Bureau régional d'action sida, 109, rue Wright, bureau 003, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de subvention pour les camps d'été et d'hiver 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79942-972	500 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	25 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-512

**SUBVENTION DE 1 000 \$ - ÉCOLE LE PETIT PRINCE POUR LA FÊTE DES FINISSANTS EN JUIN 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de l'école Le Petit Prince, 44, rue Juan-les-Pins, Gatineau, Québec, J8T 6H2, à titre de subvention pour la fête des finissants en juin 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79939-972	1 000 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-513**      **SUBVENTION DE 2 000 \$ - SAGA JEUNESSE POUR LES ACTIVITÉS DE L'ORGANISME - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre de Saga Jeunesse, 23A, rue Saint-Alexandre, Gatineau, Québec, J8V 1A8, à titre de subvention pour les activités de l'organisme.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79939-972	2 000 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-514**      **SUBVENTION DE 2 000 \$ - ÉCOLE LE PETIT PRINCE POUR LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE LE 18 JUIN 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre de l'école Le Petit Prince, 44, rue Juan-les-Pins, Gatineau, Québec, J8T 6H2, à titre de subvention pour la fête de fin d'année le 18 juin 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79939-972	2 000 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-515**      **SUBVENTION ET PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ DE L'ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS LE 7 JUIN 2012 – 610 \$ - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise messieurs les conseillers Luc Angers, Stéphane Lauzon, Pierre Phillion et Maxime Tremblay à participer à une activité de l'Académie des retraités de l'Outaouais le 7 juin 2012.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 250 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 610 \$ à l'ordre de l'Académie des retraités de l'Outaouais, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6T3, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79943-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	200 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour- de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79945-972	90 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac- Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79937-972	90 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79934-972	90 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79941-972	90 \$	Luc Angers - Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-516**

**PARTICIPATION DE MESSIEURS LES CONSEILLERS STEFAN PSENAK, ANDRÉ LAFRAMBOISE ET ALAIN RIEL À UNE ACTIVITÉ AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DU PATRIMOINE D'AYLMER – 22 AVRIL 2012 – 120 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise messieurs les conseillers Stefan Psenak, André Laframboise et Alain Riel à participer au dîner annuel de l'Association du patrimoine d'Aylmer qui aura lieu à Gatineau le 22 avril 2012.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 120 \$ à l'ordre de l'Association du patrimoine d'Aylmer, C. P. 476, Gatineau, Québec, J9H 5E7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	40 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79931-972	40 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	40 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée



CE-2012-517

**PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER ALAIN RIEL À UNE FORMATION OFFERTE PAR L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC : L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE - BOUCHERVILLE - 24 AVRIL 2012 - 696 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise monsieur le conseiller Alain Riel à participer à la formation « L'Éthique et la déontologie en matière municipale » offerte par l'Union des municipalités du Québec qui se tiendra à Boucherville le 24 avril 2012.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 91,98 \$ à l'ordre de l'Union des municipalités du Québec, 680, rue Sherbrooke Ouest, bureau 680, Montréal, Québec, H3A 2M7, pour couvrir les frais d'inscription.

Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives, pour une dépense maximale de 696 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11100-311-31082	696 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-518

**PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER STEFAN PSENAK À UNE FORMATION OFFERTE PAR LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS : LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE - FORT-COULONGE - 5 MAI 2012 - 313 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise monsieur le conseiller Stefan Psenak à participer à la formation « Le comportement éthique » offerte par la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra à Fort-Coulonge le 5 mai 2012.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives, pour une dépense maximale de 313 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11100-311-32331	313 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-519

**ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2012-28 - PARTICIPATION DE MESSIEURS LES CONSEILLERS ALAIN RIEL ET STEFAN PSENAK - FORMATION OFFERTE PAR L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC : L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE - SAINT-LAMBERT - LE 14 JANVIER 2012 – 1 351,24 \$**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, en vertu de sa résolution numéro CE-2012-28 en date du 11 janvier 2012, autorisait messieurs les conseillers Alain Riel et Stefan Psenak à participer à la formation offerte par l'Union des municipalités du Québec « L'Éthique et la déontologie en matière municipale » qui se tenait à Saint-Lambert le 14 janvier 2012;

**CONSIDÉRANT QUE** le trésorier était autorisé à émettre un chèque de 183,96 \$ à l'ordre de l'Union des municipalités du Québec pour couvrir les frais d'inscription;

**CONSIDÉRANT QUE** le trésorier était également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives;

**CONSIDÉRANT QUE** messieurs les conseillers Alain Riel et Stefan Psenak n'ont pas été en mesure de se rendre à la formation comme prévu pour des motifs valables;

**CONSIDÉRANT QUE** cette formation est obligatoire pour les élus municipaux, ces derniers devront s'inscrire à une date ultérieure :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité abroge sa résolution numéro CE-2012-28 en date du 11 janvier 2012 et autorise le trésorier à faire les écritures comptables nécessaires.

De plus, ce comité autorise également le trésorier à annuler le chèque numéro 337318 au montant de 183,96 \$.

Adoptée

CE-2012-520

**SUBVENTION DE 1 375 \$ - CLUB OPTIMISTE DE BUCKINGHAM POUR LE GALA MÉRITE JEUNESSE - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 375 \$ à l'ordre du Club Optimiste de Buckingham, à l'attention de monsieur Jacques Jobin, président, C.P. 2915, succursale de Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2X2, à titre de subvention pour le 28<sup>e</sup> Gala Mérite Jeunesse qui se tiendra le 14 avril 2012 à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79948-972	200 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions

02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétréau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	150 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond-Vanier - Aménagement - Subventions
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	25 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions
02-79934-972	50 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau-Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-521**

**SUBVENTION DE 100 \$ - ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR D'AYLMER - MIDGET BB - MARINIERS D'AYLMER - COUPE DODGE 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - STEFAN PSENAK**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de l'Association du hockey mineur d'Aylmer, à l'attention de monsieur Jean-Marc Trempe, C. P. 501, succursale Aylmer, Gatineau, Québec, J9H 5E7, à titre de subvention pour la participation des Mariniers d'Aylmer - Midget BB à la Coupe Dodge qui aura lieu du 18 au 22 avril 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79931-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-522

**PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE MIREILLE APOLLON À UNE ACTIVITÉ AU PROFIT D'ESPOIR ROSALIE DE GATINEAU – 16 AVRIL 2012 – 50 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Mireille Apollon à participer à une activité organisée au profit d'Espoir Rosalie de Gatineau, le 16 avril 2012.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre d'Espoir Rosalie de Gatineau, à l'attention de madame Lynne Ladouceur, 811, boulevard Saint-René Ouest, bureau 300, Gatineau, Québec, J8T 8M3, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-523

**APPROUVER LA DÉPENSE PRÉVUE POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS CONCERNANT LES EXAMENS DE PROMOTION - AGENT AUX CRIMES SPÉCIALISÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville requiert des services professionnels pour l'administration des examens de promotion – Agent aux crimes spécialisés;

**CONSIDÉRANT QUE** ce service professionnel peut être dispensé uniquement par l'École nationale de police;

**CONSIDÉRANT QUE** les règles d'adjudication de contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est la fourniture de service et qui est conclu, avec un fournisseur qui est le seul en mesure de fournir le service, et ce, en vertu de l'article 573,3 2<sup>e</sup> alinéa de la Loi sur les cités et villes :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité octroie un contrat à l'École nationale pour les services professionnels d'administration des examens de promotion – Agent aux crimes spécialisés, pour un montant approximatif de 28 000 \$.

De plus, ce comité autorise le Service de police à effectuer les dépenses requises relatives à ce dossier, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-21603-411 – Ressources humaines – Police – Services professionnels.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-524

**AURORISATION DE SIGNER LA LETTRE D'ENTENTE ENT-BLC-12-03 - MODIFICATION À L'HORAIRE PARTICULIER DES TECHNICIENS EN ARPEPAGE AU SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**CONSIDÉRANT** la signature de la convention collective 2008-2014 des salariés cols blancs le 22 novembre 2011;

**CONSIDÉRANT QU'**une erreur s'est glissée dans l'horaire particulier des techniciens en arpentage au Service des infrastructures pour la période estivale;

**CONSIDÉRANT QUE** les parties se sont entendues sur la modification à l'horaire :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité entérine la lettre d'entente ENT-BLC-12-03 intervenue entre la Ville de Gatineau et le Syndicat des cols blancs de Gatineau afin de modifier l'horaire de travail particulier des techniciens en arpentage au Service des infrastructures, le tout selon les modalités prévues à ladite lettre d'entente.

Le maire ou en son absence le maire suppléant, le Greffier ou en son absence l'assistant-greffier, le directeur général adjoint, Gestion du territoire et le directeur du Service des ressources humaines sont autorisés à signer la lettre d'entente ENT-BLC-12-03.

Adoptée

CE-2012-525

**ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR DANIEL LALONDE AU POSTE DE RESPONSABLE - PERMIS D'AFFAIRES ET REQUÊTES - DIRECTION ADJOINTE, OPÉRATIONS - CENTRE DE SERVICES D'AYLMER**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de responsable, Permis d'affaires et requêtes à la Direction adjointe, Opérations du centre de services d'Aylmer (poste numéro CSA-CAD-005 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Daniel Lalonde au poste de responsable, Permis d'affaires et requêtes à la Direction adjointe, Opérations du centre de services d'Aylmer (poste numéro CSA-CAD-005 au plan d'effectifs des cadres).

Le salaire de monsieur Daniel Lalonde sera celui de la classe 4, 7<sup>e</sup> échelon de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Daniel Lalonde est assujetti à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Daniel Lalonde sera assujetti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article I. Il bénéficiera de quatre semaines de vacances annuelles.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-61210-115 – Aylmer – Permis et gestion du développement - Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2012.

Adoptée

CE-2012-526\*

**MODIFICATIONS À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT** l'analyse complète des besoins opérationnels effectuée par le Service des travaux publics :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil de modifier la structure organisationnelle de la Division des parcs, espaces verts et arénas et de la Division de l'aqueduc, des égouts et du drainage de surface du Service des travaux publics, de la façon suivante :

- Abolition d'un poste de journalier II (poste numéro STP-BLE-165 au plan d'effectifs des cols bleus) à la classe 3 de l'échelle salariale des cols bleus de la Ville de Gatineau, sous la gouverne du contremaître de la Division des parcs, des espaces verts et des arénas, secteur de Hull;
- Abolition d'un poste de journalier I (poste numéro STP-BLE-122 au plan d'effectifs des cols bleus) à la classe 2 de l'échelle salariale des cols bleus de la Ville de Gatineau, sous la gouverne du contremaître de la Division de l'aqueduc, des égouts et du drainage de surface, secteur d'Aylmer;
- Création d'un poste d'opérateur C (poste numéro STP-BLE-423 au plan d'effectifs des cols bleus) à la classe 3 de l'échelle salariale des cols bleus de la Ville de Gatineau, sous la gouverne du contremaître, Parcs, espaces vert et arénas, secteur de Hull;
- Création d'un poste d'ouvrier de réseau (poste numéro STP-BLE-424 au plan d'effectifs des cols bleus) à la classe 5 de l'échelle salariale des cols bleus de la Ville de Gatineau sous la gouverne du contremaître, Aqueduc, égouts et drainage de surface, secteur d'Aylmer.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du service concerné.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire du service mentionné.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2012.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2012-527\*

**MODIFICATIONS À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - SERVICE DES FINANCES**

**CONSIDÉRANT** l'analyse complète des besoins opérationnels effectuée par le Service des finances :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil de modifier la structure organisationnelle - Section des achats et des contrats de la Division de l'approvisionnement du Service des finances, de la façon suivante :

- Abolition d'un poste d'acheteur (poste numéro FIN-BLC-009 au plan d'effectifs des cols blancs) à la classe 8 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau, sous la gouverne du chef de section, Achats et contrats;
- Création d'un poste de spécialiste en approvisionnement (poste numéro FIN-BLC-082 au plan d'effectifs des cols blancs) à la classe 10 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau, sous la gouverne du chef de section, Achats et contrats.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du service concerné.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire du service mentionné.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2012.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

**CE-2012-528**

**RÉSILIATION DE CONTRAT - EMPLOYÉ 111670**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité acceptait l'engagement contractuel de l'employé 111670 au Service des affaires juridiques;

**CONSIDÉRANT QUE** l'appréciation de rendement de l'employé démontrait des lacunes importantes;

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat prévoyait une clause de séparation au point 2.3 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité se prévale de l'article 2.3 du contrat et résilie l'engagement contractuel intervenu entre la Ville de Gatineau et l'employé 111670.

Adoptée

**CE-2012-529**

**FORMATION DE MAÎTRES-CHIENS - ESCOUADE CANINE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Loi concernant l'organisation des services de police établit des niveaux de services policiers en fonction du nombre d'habitants à desservir, la Ville de Gatineau doit offrir des services de niveau 3;

**CONSIDÉRANT QUE** devant offrir des services de niveau 3, le Service de police doit être doté d'une escouade canine, afin d'être en mesure d'effectuer des recherches concernant une personne disparue, d'individus évadés ou en fuite suite à un acte criminel ou des pièces à conviction;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de police n'a plus de maître-chien depuis 2011;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes, 2<sup>e</sup> alinéa stipule que les articles 573 et 573.1 de cette Loi concernant l'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est la fourniture d'assurance, de matériaux, de matériel ou de services et qui est conclu avec un organisme public au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le Service de police à effectuer les dépenses requises relatives à la formation de deux maîtres-chiens par le Service de police de la Ville de Montréal ainsi que défrayer les coûts de frais de subsistance et de déplacements.

De plus, ce comité autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal et la Ville de Gatineau relativement à la formation de deux maîtres-chiens.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-21710-435-22384	75 000 \$	Équipe cynophile - Formation
04-13493	2 000 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-530**

**ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME JULIE GONTHIER LACERTE AU POSTE DE CHEF DE DIVISION - SOUTIEN - SERVICE D'ÉVALUATION**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de chef de division, Soutien au Service d'évaluation (poste numéro EVA-CAD-003 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes en pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de madame Julie Gonthier Lacerte au poste de chef de division, Soutien au Service d'évaluation (poste numéro EVA-CAD-003 au plan d'effectifs des cadres).

Le salaire de madame Julie Gonthier Lacerte sera celui de la classe 5, 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle salariale des cadres de la Ville de Gatineau.

Madame Julie Gonthier Lacerte est assujettie à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Madame Julie Gonthier Lacerte sera assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau à l'exception de l'article I. Elle bénéficiera de 3 semaines de vacances annuelles.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-15100-115 – Service d'évaluation – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2012.

Adoptée

**CE-2012-531**

**RÈGLEMENT HORS COUR - JULIE GIRALDO ET ALS C. VILLE DE GATINEAU ET DANIEL GRENIER - INTERVENTION POLICIÈRE DU 11 FÉVRIER 2004 - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

**CONSIDÉRANT QU'**en date du 30 mars 2007, madame Julie Giraldo, conjointe de feu Jorge Ivan Giraldo, et leurs trois enfants intentaient une poursuite contre la Ville de Gatineau pour des dommages et intérêts suite à l'intervention policière du 11 février 2004 qui s'est soldé par le décès de monsieur Jorge Ivan Giraldo;

**CONSIDÉRANT QUE** les parties, dans le but de trouver une solution satisfaisante et définitive à un litige datant de plus de 8 ans, ont entamé des négociations pour régler hors cour;



**CONSIDÉRANT QUE** les discussions intervenues entre les parties afin de régler hors cour le présent dossier ont mené à une entente de principe, le tout sous réserve d'une ratification du comité exécutif de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement est fait sans aucune admission de responsabilité;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt de la Ville de Gatineau d'accepter le présent règlement hors cour comme dûment négocié :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le règlement hors cour du présent litige intervenu entre madame Julie Giraldo et als et la Ville de Gatineau et autorise le Service des affaires juridiques ou son mandataire à signer et à déposer tout document ou procédure nécessaire afin de finaliser le présent règlement hors cour.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2012.

Adoptée

---

**MARC BUREAU**  
Maire et président  
Comité exécutif

---

**M<sup>e</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif